# DEPARTEMENT DE LA SAVOIE - COMMUNE DE VILLARD D'HERY EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Page 1/2

Date de convocation: 04/12/2023 Date d'affichage: 14/12/2023

#### Séance du 12 Décembre 2023 à 20 heures 00.

Le Conseil Municipal de cette Nombre de conseillers : commune, régulièrement convoqué, Elus: 11 s'est réuni au nombre prescrit par la En exercice: 11 loi, dans le lieu habituel de ses Présents : 09 séances sous la présidence de Absents: 02 Monsieur Éric SANDRAZ, Maire.

<u>Présents</u>: GENOUX Joël, RAFFIN Vincent, SERVIERE Martine, BELINGHERI Christine, CORNELOUP Alain, RODEGHIERO Chantal, BOUCHET Anne-Laure, FLAMMIER Gisèle,

<u>Absents</u>: GLADCZUK Nathalie, CARRON Ólivier <u>Secrétaire de séance</u>: BELINGHERI Christine

Le quorum de 6 présents étant atteint la séance a été ouverte.

## Complément de l'ordre du jour :

Le Maire propose au Conseil Municipal compte tenu de la nécessité, de traiter, de modifier et de compléter l'ordre du jour prévu, notamment pour :

- de supprimer une délibération pour manque d'élément : Délibération définissant les zones d'accélération de l'énergie
- d'ajouter une délibération annule et remplace : Location gite communal, modalités et tarifs

Point n° 2 de l'ordre du jour

Délibération n°2023-41 : Convention-cadre d'adhésion au service intérim du Centre de gestion de la Savoie

### En conséquence, le conseil municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE la convention-cadre d'adhésion au service intérim du Cdg73,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention susvisée avec le Centre de gestion de la Savoie.

Vote : à l'unanimité

Point complémentaire n° 1 de l'ordre du jour

Délibération 2023-42 : ANNULE ET REMPLACE Délibération 2023-40 : Location gite communal, modalités et tarifs

#### Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, **approuve** le règlement et les tarifs du gite communal (voir annexes).

Vote : à l'unanimité

#### Suivi des décisions d'urbanisme :

-Madame Nelly RAMOS : réfection de ses huisseries et portes d'entrée

Éric SANDRAZ, le Maire